

# La Ville de Paris et l'Etat lancent l'opendata taxis à Paris

Mercredi 20 juillet à 9h45, Hôtel de Ville, 5 rue Lobau (4<sup>e</sup>)

**La mission gouvernementale « Le.Taxi », Christophe Najdovski, adjoint à la Maire de Paris, et Jean Benet, directeur des transports et de la protection du public à la Préfecture de Police de Paris, présenteront mercredi, lors d'un point presse, la nouvelle application « Paris Taxis » et annonceront l'ouverture d'un registre national des disponibilités des taxis parisiens.**

L'Etat, la Ville de Paris et la Préfecture de Police de Paris se mobilisent pour accompagner la modernisation des taxis et faciliter le quotidien des usagers en déclinant pour les taxis parisiens la plateforme numérique gouvernementale de mise en open-data des données taxis.

18 000 taxis parisiens contribuent à proposer une offre de transport riche et diversifiée à Paris. Ils représentent une alternative indispensable aux déplacements en véhicule particulier, en complément des transports en commun, d'Autolib' et de Vélib'.

La mission gouvernementale « Le.Taxi », Christophe Najdovski, adjoint à la Maire de Paris, et Jean Benet, directeur des transports et de la protection du public à la Préfecture de Police de Paris, présenteront mercredi lors d'un point presse l'innovation numérique majeure qui va faciliter la mise en relation des taxis et des clients :

## - L'ouverture du registre de disponibilités de taxis

La création d'un registre de disponibilité des taxis a été introduite par la loi et mise en œuvre par une équipe ministérielle dédiée ; elle a abouti à la création de la plateforme numérique « Le.Taxi ». Sa déclinaison à l'échelle des taxis parisiens sera présentée et lancée officiellement par la Préfecture de Police de Paris : ce registre de disponibilité des taxis en Open Data permettra aux clients de repérer et de commander les taxis enregistrés à partir d'un smartphone.

## - Le lancement de la nouvelle version de « Paris Taxis »

Le registre de disponibilité de taxis a permis de révolutionner l'application Paris Taxis, disponible depuis fin 2014 sur smartphone (Android et Apple). Christophe Najdovski, adjoint à la Maire de Paris chargé des transports, présentera la nouvelle version de cette application complètement refondue, avec de nouveaux services offerts sur le territoire parisien mais aussi national, notamment la possibilité de héler un taxi en maraude, très attendue par les professionnels et les usagers.

### **Date et lieu :**

Mercredi 20 juillet à 9h45- Hôtel de Ville, 5 rue Lobau (4<sup>e</sup>)